

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 octobre 2016

TERRITOIRES DE MONTAGNE - (N° 4067)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 438

présenté par
M. Bompard

ARTICLE 5

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Compte tenu du nombre trop important de comités Théodule et de leurs coûts excessifs, il est inutile d'en créer un autre. Chaque sujet évoqué ne mérite pas la création d'un comité. Il serait préférable d'inclure les compétences du conseil à un comité existant.